

Intervention des Délégués du Personnel en Région du syndicat FERC CGT - Assemblée Générale de la Fédération Régionale de Bourgogne-Champagne du 8 Mai 2010

Nous voulons commencer ce propos en vous informant du résultat des élections des représentants des personnels qui viennent de se dérouler à la F.F.M.J.C. et dans les Établissements Régionaux :

A ce titre, Gilles LE BAIL, notre coûteux Délégué Général, s'empresse plus à prendre des avions avec sa valise de gadgets assortis au « manifeste » (affiches, clés USB, ...les casquettes et les sifflets c'est pour bientôt ?), qu'à animer les débats qui intéressent vraiment le monde des M.J.C. :

- de quelle Fédération ont-elles besoin, par exemple !...
- résultats des élections des représentants du personnel,...

En effet, il aura fallu plus d'un an de pseudo « concertation » avec la CGT, pour que ce « représentant » de l'employeur (aidé dans sa démarche patronale par SUD et CFDT), fasse signer des protocoles électoraux par ses deux complices (SUD et CFDT) ; protocoles justement dénoncés par notre organisation syndicale à qui la Direction Départementale du Travail a donné raison en décidant de maintenir l'existence des Etablissements Régionaux que voulait faire disparaître la direction fédérale. Mécontente d'être contredite par la loi, la FFMJC exerce tout de même un recours auprès du ministre du travail..., nous saurons donc définitivement ce qu'il en est des Etablissements Régionaux dans quelques semaines, et la FFMJC ne pourra plus alors se cacher derrière de faux nez pour mener sa politique anti sociale.

Les personnels, ont voté pour une représentation régionale avec un taux de participation très important : 82% de votants. Cela démontre combien nos collègues sont attachés à notre Fédération et, quand on observe le résultat obtenu par la CGT, combien ils sont attachés à des DP proches d'eux, porteurs des valeurs de notre Institution et respectueux des « règles » qui la régissent.

- **68%** des voix pour les listes présentées par la CGT pour les élections des Délégués des personnels en Régions (sur 11 inscrits en Bourgogne-Champagne, 9 votants : 9 voix pour la CGT = 100%).

- **63%** des voix pour la liste CGT présentée dans le cadre de l'élection au Comité National d'Entreprise (CFDT : 18.5% et SUD : 18.5%).

C'est une progression de 15 points pour notre organisation syndicale, par rapport aux dernières élections nationales de 2005 où la CGT avait obtenu un score de 48%, alors que pour la première fois de l'histoire de notre institution nous avons cette année en face de nous une liste commune CFDT/SUD...une alliance inhabituelle dans le monde syndical (!), mais une alliance qui arrive quand même à se réaliser dans notre Institution !

Mais que se passe-t-il dans notre Institution ?

La réponse se trouve au 15 rue la Condamine (siège de la FFMJC) :

- Des interdits professionnels, des licenciements et des actions en justice,... la vie de notre réseau est une succession de procédures ! ...

- **Lorsque le débat n'existe plus et que les règles continuent d'être détournées, c'est leur seule solution :**

Pour exemples de procédures :

- Le licenciement abusif de notre collègue Marion PRIME en Pays de Loire, dossier qui ira aux prud'hommes.
- La condamnation de la F.F. sur la formation professionnelle (tripotages comptables)
- La décision de la DDTEFP confirmant les établissements régionaux que la F.F. voulait faire disparaître
- L' « avertissement » abusif donné à Thierry RUNGETTE (Délégué en région Nord Pas de Calais) : conciliation le

27 mai.

-le refus de reconnaître à Thierry RUNGETTE le droit d'être Secrétaire Syndical et Délégué Régional, poussant certains de ses « collègues » à rédiger des « témoignages » dans ce sens (le tribunal se prononcera le 18 juin),

-Le dossier en correctionnelle, au sujet du harcèlement et de l'interdit professionnel que subit notre collègue Bernard DESBOIS...

... aujourd'hui, chaque salarié peut subir une enquête à la demande de G. LE BAIL, de son DRH ou de quiconque est « bien placé » au niveau national. Chaque salarié peut être remis à disposition, voire licencié, sans que son CA soit informé ou consulté.

Cette liste d'abus doit s'arrêter là, nous devons réagir et agir au plan local et régional !

Une autre Fédération est possible, respectueuse des valeurs et des droits ! Nous nous engageons à contribuer avec vous à son avènement en co-gestionnaires responsables.

Lors de récentes Journées Régionales d'Etude, **les professionnels de Bourgogne – Champagne–Franche Comté** avaient collectivement jugé nos statuts, règlement intérieur, et règles conventionnelles « ...en complète phase avec notre société et tout à fait **pertinents dans leur fonctionnement** dès lors qu'ils sont (ces textes) **réellement mis en œuvre...** ».

Dans cette perspective, organisons des temps de travail co-gérés entre bénévoles et professionnels pour analyser ensemble les textes « fondamentaux » et historiques de notre Institution.

A chaque niveau (local : M.J.C., départemental : les U.D., régional les F.R., et au national la F.F.) redéfinissons, à partir de ces textes, les rôles, et les missions précises, au service de notre projet d'Éducation Populaire.

Notre projet n'est pas celui des Francas, ni celui de la Ligue de l'enseignement... ! Ne tendons donc pas à les imiter, mais **identifions** nous à partir de nos textes statutaires et de notre histoire. C'est par notre **différence** affirmée que nous continuerons d'exister.

Mettons en œuvre, dans le respect des règles, l'ensemble de la « boîte à outils » Fédérale, constituée de nos statuts, de nos règlements intérieurs et de nos accords conventionnels.

Nous appelons à la construction d'une Fédération Régionale au service des M.J.C. et de leur développement.

Il faut se réapproprier notre projet et élaborer ensemble un « vrai manifeste » pour les M.J.C...

Développer un **plan de formation** utile aux M.J.C., tant pour leurs bénévoles en Responsabilité que pour leurs professionnels . Notre mode de fonctionnement ne doit pas générer des M.J.C. et des F.R. « aux ordres du national » !... Nous ne sommes pas un « mouvement » où tout part du haut de la pyramide, mais une véritable Fédération où le niveau principal est le « Local ». Cette année, l'arrivée de nouveaux Administrateurs complétant l'équipe en place trop réduite, nous invite à reprendre cette voie de façon ferme et déterminée.

Cependant, notre Institution ne pourra pas seule « tout redresser ». Aussi appelons nous à la construction de l'Union de toutes les M.J.C. de France.

Nos collègues des autres Fédérations sont en butte aux mêmes difficultés que les nôtres. Que se soit en région Rhône Alpes-Grenoble, Ile de France, ou Midi Pyrénées,... les Directions de ces Fédérations Régionales dites de « la Confédération », sont confrontées aux mêmes causes et aux mêmes effets : dénonciations de postes (8 pour la seule ville de Grenoble), 75% des taux moyens (supérieur à celui de la FF, à la F.R.A.G.) sont des taux moyens « négociés à la baisse ! ».

L'union des M.J.C. de France est possible. Elle sera bénéfique aux M.J.C., aux élus bénévoles comme aux personnels, si ce n'est pas une « union d'appareils » sans prise en compte des vrais problèmes et des volontés propres aux M.J.C. de trouver des solutions.

Nous vous demandons, à vous les représentants des M.J.C. de Bourgogne Champagne, de tout mettre en œuvre pour sauver notre projet d'Éducation Populaire, avec son fonctionnement cogéré et Démocratique.

Et dans cet esprit, vous nous trouverez toujours à vos cotés.

Pour conclure cette intervention, nous voulons adresser à notre collègue Michel PROST qui part à la retraite, toutes nos fraternelles salutations et te dire, Michel : après des années de bons et loyaux services,... et néanmoins des mois d'incertitude (le poste de Direction de la MJC de Chaumont a été dénoncé le 21 décembre 2008 !), après des mois de mensonges proférés par voie de presse à ton encontre, après des mois durant lesquels l'employeur ne t'a ni ménagé (aller-retour à Paris pour un rendez vous qui n'aura pas lieu,...), ni aidé,... tu as réussi à garder le cap : le poste est maintenu à Chaumont, ville du Ministre de l'Éducation Nationale, porte parole du gouvernement, ...ce n'est pas rien !

Pars à la retraite avec la certitude du devoir accompli. Et saches Michel que ton engagement est pour nous un exemple, et que nous aimerions être à la hauteur de ton investissement.

Bonne et très longue retraite en Saône et Loire peut être, là où sont tes racines ?

Les Délégués des Personnels - Syndicat FERC CGT- des Maisons des Jeunes et de la Culture et de leurs Fédérations en Région Bourgogne Champagne-Ardenne.